

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2024 B 00092
Numéro SIREN : 350 930 947
Nom ou dénomination : CMH CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt 3951

CMH CONSEIL

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 75 000 €**

**56 avenue Marcel Dassault
37200 TOURS**

350 930 947 RCS TOURS

-:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:-

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le seize avril, à dix-sept heures,

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame **Catherine MESLET**, Présidente.

La Présidente constate, d'après la feuille de présence, que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence signée,
- un exemplaire des statuts.
- les documents et renseignements visés par les dispositions réglementaires.

La Présidente déclare que les documents nécessaires à l'information des actionnaires ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. L'assemblée lui en donne acte.

La Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de Madame **Catherine MESLET**, Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente expose qu'en raison des cessions d'actions au profit de la société **MCPC HOLDING**, de la société **AUREO PAYS DE LA LOIRE** et de la société **AUREO DEVELOPPEMENT**, intervenues ce jour, Madame **Catherine MESLET**, a donné sa démission de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour. En conséquence, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Après en avoir délibéré, La Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame **Catherine MESLET** de ses fonctions de Présidente, et décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour :

- la société **MCPC HOLDING**, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 € dont le siège social est 56 avenue Marcel Dassault 37200 TOURS, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° 985 392 935, représentée par Madame **Cécile MALLET MIGNUCCI**, gérante.

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.

L'assemblée générale donne quitus à Madame **Catherine MESLET**, de l'exécution de son mandat de Présidente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame **Cécile MALLET MIGNUCCI**, en tant que gérante de la société **MCPC HOLDING**, présente à l'assemblée, déclare :

- accepter lesdites fonctions,
- qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible d'empêcher l'exercice des fonctions de la Présidente ainsi nommée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

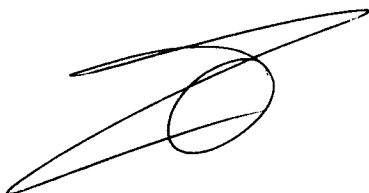
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE


Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par La Présidente et tous les actionnaires présents.

Cécile MALLET MIGNUCCI



**Bon pour acceptation des fonctions de Présidente
Pour MCPC HOLDING
Cécile MALLET MIGNUCCI**



**Pour AUREO DEVELOPPEMENT
Charlotte CLARYS**



**Pour AUREO PAYS DE LA LOIRE
Damien TESTE**

